CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) **et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers.** Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **Caisse d'Epargne et de Prévoyance Provence Alpes Corse** (Banque coopérative - SA à directoire et conseil d'orientation et de surveillance régie par les art. L512.85 et suivants du code monétaire et financier, au capital de 759 825 200 € - 775 559 404 RCS Marseille) - siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 ; **Sofider** - Société anonyme au capital de 40 000 000€ - Siège social : 3 rue Labourdonnais BP 867 97400 Saint Denis - RCS de Saint Denis 314 539 347 – Courtier en assurance N° ORIAS : 07 036 302. **BRED Banque Populaire**, SA coopérative de Banque Populaire, capital de 839 838 568,09€ - 552 091 795 RCS – siège social : 18, quai de la Rapée, Paris 12 - Intermédiaires en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608 - **BFCOI** (Société anonyme au capital de 16 666 800€) - siège social : 58 rue Alexis de Villeneuve – CS 21013 – 97404 Saint-Denis Cedex - RCS Saint Denis sous le n°330 176 470 – Intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS n° 07 030 515 ; **Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion** (Société Coopérative à capital variable - siège social : Parc Jean de Cambiaire 97462 Saint Denis Cedex - RCS Saint-Denis 312 617 046 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120. La liste complète des partenaires est consultable sur www.csf.fr.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

Contrat d'assurance (décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Totale, Invalidité Permanente Partielle, Incapacité Totale de Travail) proposé par CRÉSERFI et souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations, à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opération de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de Commission Européenne.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier au Groupe CSF – service Gestion – 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant au Groupe CSF - Service gestion au 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

DEP DT1904 - Agence Mister Bing Bang - Illustrations Régis Faller - Préservons notre environnement, recyclez ce document après utilisation. IMPRIM'VERT®

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

02 62 20 12 14

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR **CSF.FR/DOM**

GROUPE CSF CRÉSERFI

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER

400€* **OFFERTS**
POUR VOTRE **DÉMÉNAGEMENT**
OFFRE LIMITÉE AUX **150 PREMIERS DOSSIERS**

* Voir conditions à l'intérieur

GROUPE CSF CRÉSERFI

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

VOTRE
PRÊT IMMOBILIER
AVEC CRÉSERFI

400€* **OFFERTS**
POUR VOTRE **DÉMÉNAGEMENT**
OFFRE LIMITÉE AUX **150 PREMIERS DOSSIERS**

AU SEIN DU GROUPE CSF, NOUS SAVONS CE QUE *«ACCOMPAGNEMENT»* VEUT DIRE !

L'accompagnement durant un projet immobilier est primordial. Avec l'offre de CRÉSERFI, la société de financement du CSF, votre conseiller sera présent tout au long de votre projet** et même après :

Avant, pour faire le point sur votre projet.

Pendant, en négociant pour vous les meilleures conditions.

Après, puisqu'un coup de pouce est prévu pour vous aider à vous installer.

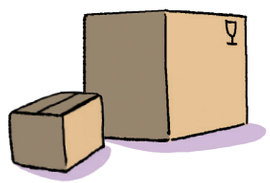

Avant

Votre conseiller étudiera avec vous votre projet et calculera votre capacité d'emprunt. Il saura vous proposer les avantages et les prêts aidés auxquels vous pourrez avoir droit.

Pendant

Une fois votre dossier constitué, votre conseiller CRÉSERFI le présentera aux différents partenaires bancaires et trouvera pour vous les meilleures conditions. Il fera le tour des banques à votre place, c'est un gain de temps non négligeable pour vous.

Après

Vous bénéficierez de **400 euros offerts*** pour vous aider dans votre déménagement ! **Vous pourrez les utiliser comme bon vous semble**. Réglez la camionnette pour le déménagement, achetez du matériel de bricolage pour améliorer votre installation, de la peinture car vous voyez la vie en rose… faites-vous plaisir !

Alors n'hésitez pas et prenez rendez-vous !

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

02 62 20 12 14

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR/DOM

*** L'Association CSF vous rembourse 400 € sur vos frais de déménagement. Offre réservée aux adhérents/cotisants du CSF pour un prêt immobilier principal d'au moins 80 000 €. L'adhésion et la cotisation doivent être à jour de paiement. La 1ère demande de financement du prêt principal doit être éditée et signée entre le 1er avril et le 20 juillet 2019 pour un prêt instruit lors d'un premier rendez-vous par le conseiller CRÉSERFI sur cette même période. Offre soumise au financement de l'acquisition de votre résidence principale par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Seront remboursés les 150 premiers dossiers éligibles comprenant une copie de l'attestation de l'acte de vente réalisée chez le notaire et un RIB d'un compte actif à la date du remboursement. Pour cela, après le passage chez le notaire, vous pourrez déposer ces pièces sous votre espace adhérent « mon compte » accessible sur le site www.csf.fr, dans la rubrique « Prêt immobilier : déménagement 400 € offerts ». Cette rubrique sera accessible entre le 01/06/2019 et le 01/12/2019. Pour créer votre compte, il suffit de cliquer en haut à droite sur l'icône « NOUVEAU MON COMPTE » sur www.csf.fr, puis sur « Je crée mon compte » et de remplir les champs demandés.**
**** Conformément à la loi.**